



Wallonie

Ville de Châtelet



URBANISME 2026/57 AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur Jean-Philippe DEKEGEL**.

Le terrain concerné est situé à 6200 CHÂTELET, **rue Chavepeyer 69** et cadastré **Châtelet (Div 1) section B n° 29 B 2**.

Le projet consiste en :

- la transformation et extension d'une habitation unifamiliale,
- l'aménagement d'un carport,
- la suppression d'une partie de la haie en façade avant (4.80m)
- la création d'une rampe d'accès pour le carport projeté (revêtement en pavés drainants)
- l'aménagement d'une terrasse (revêtement en bois).

et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour le point 4.1.3.2. Matériaux de toitures : Toiture ondulée pour le car port.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – Service Urbanisme – rue Gendebien, 59 à 6200 CHÂTELET.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, téléphone : 071/243.244, mail : urbanisme@chatelet.be, dont le bureau se trouve rue Gendebien, 59 à 6200 CHÂTELET.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/10/2026 au 5/11/2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – rue Gendebien, 55 à 6200 CHÂTELET
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chatelet.be

À Châtelet, le 12 octobre 2026

Le Directeur général,

Christophe LANNOIS



Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué,

Françoise ABAD GONZALEZ